

FESTIVAL FOOT U11

PHASE DEPARTEMENTALE ET CHALLENGE SAISON 2017 - 2018



SOMMAIRE PHASE DEPARTEMENTALE

- 1 - **PRESENTATION DU FESTIVAL U11**
Saison 2017/2018
- 2 - **REGLEMENT DU FESTIVAL FOOT U11**
- 3 - **DEFI CONDUITE**

**LE MEME TEMPS DE JEU POUR TOUS /U DROIT POUR LES ENFANTS, UN DEVOIR
POUR LES EDUCATEURS.**

Le « FESTIVAL FOOT U11 2018 » est réservé aux équipes N° 1 participant aux rassemblements U11 durant la saison 2017/2018

Le « FESTIVAL FOOT U11 2018 » se déroulera en deux phases :

- Phase départementale
- Phase régionale

Lors de chacune des phases aura lieu :

- Le FESTIVAL U11 réservée uniquement aux équipes UNE de chaque club
- Le challenge U11 qui regroupera les équipes 2,3 et 4 de chaque club sous la forme d'un rassemblement

A l'issue des phases départementales seront qualifiées pour la phase régionale :

- pour le FESTIVAL U11 : 16 équipes (10 de la commission 5 à 8 régionale et 6 issues de la Commission 5 à 8 du Sud)

2- REGLEMENT DU FESTIVAL FOOT U11 (Phase Départementale)

1 – ENGAGEMENT :

La « FESTIVAL FOOT U11 » est réservé aux équipes N°1 des Clubs participant aux compétitions officielles.

2 – COMPOSITION DES EQUIPES :

Pour participer, les équipes doivent se présenter une heure avant le début de leur 1ère rencontre auprès de la Commission 5 à 8.

Ils doivent dûment compléter la fiche d'engagement avec n° de licences, noms, prénoms des joueurs et éducateurs.

Les licences devront être déposées au secrétariat de la Commission jusqu'à la fin de la compétition.

Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs (euses) :

- 8 titulaires et 4 remplaçants(es) licenciés (ées) à la F.F.F.

Trois (3) U 9 (nés en 2008) sont autorisés par équipe.

Les joueuses U12 peuvent participer à cette compétition.

3 – LICENCES

Les joueurs et joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club, une seule et même équipe et ne peuvent participer à la phase régionale pour un autre club. Un contrôle d'identité sera effectué avant le début des rencontres par les arbitres de la Ligue.

Les joueurs doivent se présenter obligatoirement avec leurs licences et leur équipement complet (protège-tibias obligatoire).

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par la Commission d'Organisation. Les décisions sont sans appel.

Tout joueur ne présentant pas de licence le jour de la compétition ne sera pas autorisé à prendre part à celle-ci.

4 – DUREE ET DEROULEMENT DES RENCONTRES

La durée des rencontres se fera en fonction du nombre d'équipes engagées. (Voir planning)

Seul, deux (2) éducateurs par équipe seront autorisés sur le terrain. Le règlement du Football à 8 sera appliqué dans son intégralité.

Les rencontres seront dirigées par les arbitres de la Ligue.

Mise en place du Protocole d'avant Match. (Les joueurs de chacune des équipes se placent en ligne avec les éducateurs et arbitres et se serrent la main).

Mise en place du Protocole d'après Match. (Les joueurs de chacune des équipes se placent en ligne avec les éducateurs et arbitres et font un « check »)

5 – ATTRIBUTION DE POINTS

- Match gagné : 4 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Forfait : 0 point

Si une équipe se retire avant le début de la compétition, elle sera déclarée forfait et il lui sera infligé une amende de 300 euros.

Si une équipe ne joue pas tous ses matches, elle sera déclarée forfait pour l'ensemble de la compétition.

Il ne sera pas tenu compte des résultats obtenus précédemment par cette équipe. Une amende forfaitaire de 250 euros lui sera infligée.

6 – CLASSEMENT

1 - Le plus grand nombre de points.

2 - En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le résultat du DEFI CONDUITE

En cas de nouvelle égalité

Au plus grand nombre de joueurs engagés

Avantage aux nombres de buts marqués.

7 – ARBITRAGE

La CRA est responsable de la désignation des arbitres et de l'examen des problèmes éventuels concernant l'application des Lois du Jeu.

8 – SERVICE MEDICAL

Il sera assuré par le Club organisateur.

IMPORTANT TOUS LES CAS NON PREVUS PAR LE PRESENT REGLEMENT SERONT REGLES PAR LES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION 5 à 8 ET SERONT SANS APPEL.

RECOMMANDATIONS

TERRAIN

Il est recommandé aux organisateurs de prendre toutes les dispositions pour que les spectateurs et parents accompagnant les clubs restent derrière la main courante ou à distance respectable de l'aire de jeu.

Il est fait obligation pour les éducateurs et remplaçant de se tenir à l'intérieur de leur zone technique.

FIXATION DES BUTS

L'attention est à nouveau portée sur l'obligation d'ancrage des buts mobiles, de manière à assurer la stabilité de l'ensemble du portique.

Objectif :

Réaliser le meilleur temps possible en relais de 12 joueurs .

Si les équipes sont composées de moins de 12 joueurs, il sera procédé à un tirage au sort avant le début du défi pour déterminer quels sont les joueurs qui effectueront le parcours à 2 reprises et qui passeront en premier.

Déroulé de l'atelier :

Chaque équipe est évaluée sur le temps total de passages.

Chaque joueur doit réaliser une conduite de balle pour arriver dans la zone de frappe et effectuer un tir afin d'atteindre le but sans rebond. Le côté de départ est au choix.

Le chronomètre démarre quand le 1er joueur débute la conduite de balle (passage de la ligne) et il s'arrête au moment du tir du dernier joueur. Le départ du joueur suivant est déclenché au moment de la frappe sur le ballon du précédent. Une fois le passage terminé, le joueur doit se diriger en zone d'encouragement. Un joueur qui ne respecte pas le circuit doit revenir à l'endroit de l'irrégularité pour continuer le slalom. Si le tir est déclenché après passage du mauvais côté du dernier cône, **+ 5 secondes de malus**.

Temps bonus :

Lors du tir, à chaque but marqué sans rebond, un bonus de **-3 secondes** est soustrait au temps total de l'équipe. Pas de bonus si le tir est déclenché à l'extérieur de la zone de frappe.

Dans le cas où un cône serait renversé lors du parcours un malus de + 5 secondes est ajouté au temps total de l'équipe

